

# Petie poste

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 47

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248259>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*La rouille.* — L'ail peut être utilisé comme préservatif de la rouille pour certains métaux. Si on frotte par exemple avec une gousse d'ail un morceau de fer, qu'on laisse bien sécher et qu'on place ce fer où il doit être, il ne rouillera pas à condition pourtant qu'il ne soit directement exposé à la pluie. La pluie en effet laverait la légère couche protectrice formée par la dessiccation du jus de l'ail et alors le fer serait atteint. Avec l'oignon le résultat serait le même.

Mais si le fer à préserver de la rouille doit par sa destination demeurer en plein air, exposé à toutes les intempéries, il faut opérer autrement.

Dans de l'huile de noix ou de lin on répandra de la suie de bois ou mieux de houille; cette suie sera broyée. On délayera bien le tout et sur la pièce de fer à préserver on passera deux couches de ce préservatif.

On laissera sécher avant de placer la pièce de fer. Mais cette dessiccation étant assez lente, on fera bien de prendre ses précautions et de ne pas attendre au dernier moment pour étendre la couche protectrice.

\* \* \*

*Un feu de cheminée* se déclare-t-il chez vous? N'écoutez pas trop les avis de ceux qui vous disent: le meilleur moyen est de tirer deux coups de fusil dans la cheminée. Cela ne produit souvent pas beaucoup d'effet et en outre vous risquez d'abimer briques et mortier. N'écoutez pas non plus ceux qui vous disent: Bah! si la cheminée est solide, il n'y a rien à craindre, laissez faire, c'est un bon blavage.

Le mieux est de prendre ses précautions et d'avoir chez soi un peu de soufre en fleur. Si un feu de cheminée se déclare, on brûle vite du soufre sous cette cheminée, puis on bouche le bas au moyen d'un drap tendu.

L'acide sulfureux qui se forme monte dans la cheminée, et comme c'est un gaz ennemi de toute combustion, il étouffe net l'incendie.

\* \* \*

*Mort aux rats.* — Pour finir, voici, contre les rats, deux moyens de destruction donnés en 1819 par l'Académie de Dijon:

La pâte d'ellébore ou la pâte de noix vomique. La première se fait en mélangeant 50 grammes de racine d'ellébore blanc en poudre avec 50 grammes de miel ou de mélasse, 120 grammes de semences de staphysaigre et 100 grammes de gruau d'orge. La seconde, 180 grammes de noix vomique râpée, 98 grammes de farine ou de mie de pain, de la graisse ou du beurre en quantité suffisante pour lier le tout.

Dans les deux cas, la pâte obtenue est divisée en boulettes de la grosseur d'une aveline. On place les boulettes dans les trous où passent les rats, en évitant qu'elles soient à la portée des animaux de la maison.

PAUL ROUGET.

## LETTRÉ PATOISE

*On a voulu voir dans une lettre patoise insérée l'autre dimanche des allusions désobligeantes à une honorable famille de la Montagne. Nous supposons bien que telle n'était pas la pensée de l'auteur de la communication, mais si il y avait réellement quelque chose de fondé dans cette appréciation, nous regrettons vivement qu'un mal avisé ait surpris notre bonne foi, et nous le prévenons, avec quiconque serait tenté de se servir encore du Pays du dimanche, pour assouvir leurs mesquines rancunes, que nous saurons pren-*

*dre des mesures pour faire cesser ce jeu mal-céllant et malséant.*

*Dà le pays des pives.*

En voyaint des gens taint rire en vésaint ces lattres en bon patois, i me seu musai qu'i vos demanderò achi comun les âtres, enne petête piaice dains note bon *Pays di duemoine* pou vos raicontai vouëtche de nové qu'airait pouy aivoi des cheutes graves.

Çoli a vrai, di temps que çà moi qu'i ye seu pessai, ai pe, i ne seu potchain pou in mentou.

In bé djoué de c'l'airbâ, i dié en mon caime-rade Poissard de veni aivo moi en lai Goule, pou révisai in pô l'usine mairtchië. Tiain nos enne visitai les machines nos allenne in po nos poermenai le long di Doubs. To d'in cò nos voyenne in bé gros l'alluè que poitchai des alluës aisse gros que des nouches: c'était in pre-vaï bin entendu.

I monté su l'aibre pou en tieudre. Tiain i en eu in pô tieuyi dà dessus enne braintche, i les laincé en mon aïmi Poissard, qu'était de dos le bos. Main aïs-ètôt les allues laitchië, lai braintche faisé ressoë.

Elle me laincé se hà, que i voyé l'houère qu'ai l'était en lai toué di motié de Saint Imië. Ai l'était droit médi mouën doze minutes. Main tiain i rechoyé, mai tête s'enfoncé dedain enne raitche que se trovai li. I ne saivo c'ment lai repare. En lai fin des fins, nos se décidennes d'allai aïpré enne presse pou lai retraire. I me crayò eusai: taint de tchaince qu'i ai enne dure tête: i en se paichi en boenne saintai. Encoé de lai tchaince que mon nai était aivo mai tête, sain soli, elle airait pouy péçai encoé pu fond, ai pe, i n'airo pu saivu lai retiré. Stu que ne crairé-pe que soli a airrivai peut allai voë en lai Goule l'alluè; ai y a encoé, ai peu en voit bin le petchu dain ste pierre. Main, i vos recommande d'aïde pare votre nai aivos vo, tain poïsaint sè-t-é: pou moi i fait encoé bin aise pou le poëtchai.

In montaignon di Nermont, que n'é qu'in nai, main qu'à bin formai.

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 45 du *Pays du Dimanche*:

172. LOGOGRIPE.

Ecrin, crin, cri.

173. MOTS EN CROIX.

G  
U  
D O R M I T I O N  
L  
L  
A  
U  
M  
E

174. CHARADE.

Camp-franc (Campfranc).

175. ÉNIGME

La barbe.

O t envoyé des *solutions complètes*: MM

Un artilleur à Bonecourt; Béhanzin fils à Porrentruy; Deux Marguerite aimant la St Martin de Bonecourt; G. de Viné à Bâle.

Ont envoyé des *solutions partielles*: MM.

Charles Dentz à Porrentruy; Vergiss mein nicht à Bonecourt; Moustache noire à Bonecourt; Cœur de heurre à Bonecourt; Le trio du château de l'état-major des Breuleux; Pervenche et bluet à Damvant; Le marquis de Mörschwyl; Georges Saunier à Damvant; In grand des Vies de Baile ai Alle: Un imberbe Lievre à Courtemaiche.

180. ANAGRAMME.

Six pieds composent ma structure;

Dans l'œil du voisin tu me vois,

Je suis l'appui d'une toiture;

Je veille à la garde des loïs.

181. CHARADE.

Mon premier, de nos champs est la riche parure.

Mon deux, à notre doigt évite la piqûre.  
A la croûte, toujours, une bouche sans doute  
Préférerai mon trois pour manger aisément.  
A mon tout, choléra, on faisait la grimace;  
L'influenza, dit-on, aujourd'hui le remplace.

182. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-dessous par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms de deux guerriers intrépides qui excellèrent surdains l'attaque, l'un sur terre et l'autre sur mer:

a, a, c, e, f, h, m, m, n, o, o, r, s, u, u.

×  
×  
× × × × × × ×  
×  
×  
×  
×  
×

183. ÉNIGME

L'ingénieur, le général,  
L'architecte, ainsi qu'un convive,  
J'ajouterai l'homme à cheval,  
Tous ont de mon secours un besoin presque égal;

En divers sens, la chose est positive;  
Je me garderai bien de vous dire comment,  
On me connaîtrait à l'instant.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 6 décembre.

## Cote de l'argent

Du 23 novembre 1898

Argent fin en grenailles . . fr. 107. — le kilo.

## Mises au concours

Les travaux de correction de la route de Delémont à Mervelier. Les plans, cahiers des charges sont déposés chez M. Gascard, ingénieur du VI<sup>e</sup> arrondissement, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1898.

Toutes les communes du district de Porrentruy, sauf Bonfol, Cornol, Miécourt, Ocourt, Réclère et Porrentruy, sont convoquées le dimanche 11 décembre à 10 1/2 au local ordinaire pour procéder à l'élection des maires et conseillers sortant de charge.

## Convocations d'assemblées

*Buir.* — Le 27 au lieu et heure d'usage pour décider une révision du règlement pour la nomination du conseil.

*Courrendlin.* — Le 27 à 2 h. pour adopter un règlement d'organisation.

*Cornol.* — Le 27 à 1 h. pour nommer un secrétaire.

*Courtedoux.* — Le 29 à 12 h. pour passer les comptes et s'occuper de certains débiteurs.

*Delémont.* — Le 27 à 10 1/2 pour s'occuper de la convention relative à l'électricité et fixer la participation de la commune à l'entreprise.

*Porrentruy.* — Le 4 à 10 1/2 pour ratifier une convention, fixer le montant de la participation financière de la commune à cette entreprise; donner pleins pouvoirs au conseil pour contracter l'emprunt.

*Peuchappatte.* — Le 27 à 4 h. pour nommer un conseiller et un receveur, voter des réparations etc.

## Petite poste.

*M. Lustucrà à Delémont.* — Nous avons chargé le premier mot du mot carré attendu qu'il constituait une allusion blessante à l'encontre d'une personnalité politique.